

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nancy, le 06/12/2023

TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE NANCY

5, place de la Carrière  
Case Officielle 20038  
54036 NANCY CEDEX  
Téléphone : 03.83.17.43.43  
Télécopie : 03.83.17.43.50

E23000096 / 54

Monsieur le président  
Communauté de communes Meurthe  
Mortagne, Moselle  
56 avenue Pierre Sémard  
54360 BLAINVILLE SUR L'EAU

Greffé ouvert du lundi au vendredi de  
9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h00

Dossier n° : E23000096 / 54  
(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION.

**Objet :** le projet, sollicité par la communauté de communes Meurthe, Mortagne, Moselle, de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Damelevières

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Monsieur Bernard HELMER, retraité, demeurant 36 avenue du 69ème Régiment d'Infanterie, ESSEY LES NANCY (54270) (portable : 06 08 63 64 98) en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique citée en objet.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-9 du code de l'environnement, **vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.**

**Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.**

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,  
ou par délégation,

